



# Charte éthique

---


Les principes éthiques  
fondamentaux de SEL Groupe

## PRINCIPE 1



# Opérer en concordance avec les lois et réglementations




 L'ensemble des collaborateurs de SEL Groupe doivent **respecter en toutes circonstances les réglementations internationales, fédérales, nationales et locales.**


 Ainsi que les **règles de déontologie professionnelle** relatives à leurs activités, et les politiques éthiques de l'entreprise.

## PRINCIPE 2





# Agir avec loyauté et intégrité

 L'ensemble des relations ou pratiques professionnelles au sein de l'entreprise, qu'elles soient entre collaborateurs, clients ou fournisseurs doivent être commandées par les valeurs de **loyauté, d'honnêteté, d'intégrité, d'équité et de transparence.**

 Les collaborateurs de SEL Groupe communiquent avec un **esprit constructif, respectueux et un souci d'information sincère.** Il est nécessaire que chacune et chacun au quotidien agissent et encouragent ces valeurs.

 **SEL Groupe attache une grande importance à l'exemplarité du comportement de ses collaborateurs.**

 Dans le choix de ces partenaires, SEL Groupe veille au **respect des droits humains** et exige une relation basée sur l'honnêteté.

 **L'ensemble des collaborateurs respecte les engagements pris et n'implique pas SEL Groupe dans des promesses que l'entreprise n'est en mesure de tenir.**





## PRINCIPE 3

# Respecter

Les valeurs de **tolérances et de respect** s'appliquent à l'ensemble de nos actions et en toutes circonstances. Ces valeurs s'emploient sur les droits des personnes, leur singularité, leur culture, leur dignité, l'environnement, les biens matériels et immatériels ainsi que le patrimoine.

**SEL Groupe veille et s'attache à traiter autrui de manière équitable.**

Rappeler que chacun a des **droits à faire valoir mais également des devoirs envers son entreprise et la société dans son ensemble.**

Cette politique de bienveillance exclut toutes formes de comportement à caractère extrémiste et guide SEL Groupe sur la gestion et ces actions en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, de respect de la vie privée, de promotion de la diversité et de lutte contre toutes formes de discriminations, de protection de la santé et de la sécurité au travail et en particulier de prévention et de sanction de toutes les situations de harcèlement.

## L'application de la charte de SEL Groupe

**L'engagement éthique de SEL Groupe est promu par la direction et le Comité Social et Economique.** La direction veillera à la connaissance de leurs collaborateurs en ce qui concerne leurs obligations éthiques et réglementaires et afin qu'ils aient des pratiques conformes à leurs obligations.  
**SEL Groupe promeut cette charte à l'ensemble de ses parties prenantes.**



# La dynamique endogène [←

SEL Groupe demande à l'ensemble de ses collaborateurs d'appliquer les principes de cette charte, en toutes circonstances et quels que soient leurs responsabilités, leurs activités ou leurs interlocuteurs.

- Les collaborateurs de SEL Groupe doivent être les ambassadeurs de cette charte, la promouvoir et la faire évoluer si nécessaire. L'application de cette charte participe directement à l'**entretien et la culture d'un climat sain au travail**.
- SEL Groupe encourage le signalement des incidents éthiques. En cas de recours à des sanctions éthiques et/ou réglementaires, ceux-ci s'effectuent dans le **respect du droit et des usages locaux**.

# La dynamique exogène [→

SEL Groupe applique et promeut les valeurs de cette charte éthique à l'ensemble de ses parties prenantes. Sont concernées les relations avec l'ensemble des acteurs des marchés comme les clients, fournisseurs, investisseurs, partenaires, prestataires et sous-traitants mais aussi les organisations gouvernementales ou non gouvernementales.

- Cette charte éthique permet d'instaurer un cadre de travail qui permet de **dialoguer de manière loyale et transparente, de respecter les règles de la concurrence, les procédures de chacun ainsi que leurs engagements**.
- Lors des négociations avec les partenaires, fournisseurs et sous-traitants, les collaborateurs de SEL Groupe adopteront un **comportement loyal, impartial et pourvu d'une grande équité**.
- SEL Groupe demande l'inclusion dans les contrats avec ses partenaires, prestataires et sous-traitants, d'une clause prévoyant le **respect des engagements de notre entreprise en matière de droits humains, de lutte contre la corruption par ceux-ci et leurs propres partenaires**.

→ **SEL Groupe s'assure de l'intégrité et de la réputation de ses partenaires, fournisseurs et sous-traitants.**

+33 3 28 50 00 15 

info@sel-solutions.fr 

11 rue Louis Blériot,   
Z.A. des petits pacaux 59660 Merville

sel-solutions.fr 

